## Les recommandations à mettre en place

- Anonymiser les données. La Pseudonymisation des données collectées permettent de garantir l'anonymisation et la réutilisation des données.
- ➤ Mettre en place une charte de respect de confidentialité des données traitées pour les sous-traitants et les personnes chargées du traitement des données comme l'indique par l'article 40-42 du RGPD.
- Collecter et conserver uniquement les données nécessaires pour atteindre les objectifs fixés. Comme il s'agit d'un site internet signifier aux utilisateurs que les données collectées seront utilisées par des sous-traitants par leur consentement.
- Désigner un délégué à la protection des données qui sera chargé de vérifier les données collectées, la mise à jour et les accès pour les différents services concernés par les données.
- ➤ Protéger les bases de données et les fichiers CSV avec des mots de passes différents. Communiquer uniquement les mots de passe aux personnes concernées afin de garantir la protection des données en cas de perte, vol des fichiers CVS ou de la base de données. Renouvelez les différents mots de passe chaque an.
- ➤ Utiliser un antivirus régulièrement mis à jour, installer un parefeu. Stocker les supports de sauvegarde dans un endroit sûr.

- ➤ Envoyer un mail tout les 5 ans aux utilisateurs dont les données ont été collecter dans le but de recueillir leur consentement afin de respecter la loi.
- Prévoyez les procédures pour les notifications de violation des données à caractère personnel.